



Clément XIV abolissant
la société des jésuites.

Drouart, imp. r. du Rouvroy, n. Paris.

Rien ne put intimider le vertueux Ganganelli ; et quand il se trouva suffisamment édifié sur les crimes de la congrégation, après quatre années d'enquêtes sévères, il lança la célèbre bulle « Dominus ac Redemptor. » L'arrêt qui abolissait la société de Jésus était ainsi formulé : « Inspiré par » le Saint-Esprit, poussé par le devoir de ramener la con- » corde dans le sein de l'Église, convaincu que la congré- » gation des jésuites ne peut plus rendre les services pour » lesquels Paul III, notre prédécesseur, l'a instituée, dé- » terminé en outre par d'autres motifs que la morale nous » commande de renfermer dans notre âme, nous abolissons, » en vertu de notre autorité souveraine en matières reli- » gieuses, et nous détruisons à jamais la société de Jésus, » ses fonctions, ses maisons et ses instituts. » En souscri- » vant cette bulle, Clément XIV dit en soupirant : « Je signe » mon arrêt de mort, mais j'obéis à ma conscience! »

Cette sentence fut immédiatement notifiée à la maison pro- fesse et aux autres collèges par les députés de la commission d'enquêtes. Pour prévenir toute rébellion, sa Sainteté fit arrêter le général de l'ordre, Lorenzo Ricci, ses assistants, le secrétaire général, les Pères Faure, Forestier et Gautier, qui furent conduits au château Saint-Ange. Depuis lors, Clément XIV redoubla de précautions pour se garantir des effets de la vengeance de ses ennemis, et renouvela ses recom- mandations au bon franciscain de veiller à la cuisine. « Fra » Francesco, lui disait-il, badate à la pignata. — Frère » François, veillez à la marmite. » La prudence active du bon moine ne déconcerta pas les jésuites, elle ne fit que les rendre plus ingénieux. Voici la ruse infernale qu'ils em-

ployèrent pour en venir à leurs fins. Une dame de la Sabine, toute dévouée aux loyolistes, avait dans son jardin un arbre qui produisait les plus belles figues de Rome; les révérends Pères, sachant que le pape aimait beaucoup ce fruit, décidèrent la dame à se déguiser en paysanne, et à venir présenter ses figues à frère François. La dévote renouvela son manège plusieurs fois, parvint à gagner la confiance du franciscain, et un jour elle lui glissa dans un panier une figue plus grosse que les autres et dans laquelle on avait injecté un poison subtil, appelé aquetta. Jusqu'à cette époque le saint-père avait joui d'une santé parfaite; il était bien constitué, quoique d'une taille ordinaire; sa voix était sonore et forte; il marchait avec l'agilité d'un jeune homme, et tout chez lui faisait présager une longue vieillesse.

A partir de ce jour la santé de Clément XIV dépérit d'une manière extraordinaire; on remarqua avec effroi que sa voix s'affaiblissait sensiblement. A ces premiers symptômes de maladie se joignit une inflammation dans la gorge tellement violente qu'elle le forçait de tenir continuellement la bouche ouverte; puis des vomissements succédèrent à l'inflammation, avec accompagnement de douleurs dans les entrailles; enfin, le mal augmentant d'intensité, le saint-père comprit qu'il était empoisonné. Il voulut faire usage d'antidotes, mais il était trop tard, le mal était sans remède, et il dut assister à la décomposition de tout son être. Pendant trois mois que dura sa terrible agonie, son courage ne se démentit pas un seul instant; un jour seulement, après une crise plus violente que toutes les autres, il s'écria : « Hélas! je savais bien qu'ils » m'empoisonneraient, mais je ne m'attendais pas à mourir

» d'une façon si lente et si cruelle! » Clément XIV était devenu pour ainsi dire l'ombre de lui-même; ses chairs s'étaient fondues sous l'action corrosive de l'aquetta, ses os mêmes avaient été attaqués et s'étaient ramollis en contournant les membres et leur donnant une forme hideuse; enfin Dieu eut pitié de cette pauvre victime des exécrables jésuites, et rappela Ganganelli dans son sein le 22 septembre 1774, à sept heures et demie du matin.

Une pièce authentique, la dépêche de l'ambassadeur d'Espagne, relate dans ses plus petits détails l'autopsie du cadavre, qui fut faite le lendemain de la mort de Clément XIV, et vient ajouter aux preuves irrécusables de l'empoisonnement du pontife et de la culpabilité des enfants d'Ignace de Loyola. Nous rapportons le texte du procès-verbal d'autopsie, sans y rien changer ni ajouter : « Avant de procéder à l'embaumement et à l'ouverture du cadavre de sa Sainteté Clément XIV, nous avons observé que le visage était livide, » les lèvres et les ongles noirs, la région dorsale d'une couleur tannée, l'abdomen enflé, tout le corps exténué, et » d'une teinte de cèdre qui tirait sur le cendré, mais qui » laissait néanmoins apercevoir sur les bras, sur les flancs, » sur les cuisses et sur les jambes, des taches livides au-dessous » de la peau. Puis, le cadavre étant ouvert, nous avons reconnu que les lobes des poumons étaient adhérents à la » plèvre et gangrénés; nous avons ouvert le péricarde et » nous avons retiré le cœur, qui était considérablement diminué de volume; sous le diaphragme, l'estomac et le » duodenum étaient remplis d'air et entièrement gangrénés. » Dans le crâne, nous avons trouvé la dure-mère tuméfiée et

» dans un état singulier de flaccidité. Après avoir embaumé
 » les intestins et les viscères, nous les avons déposés dans
 » un vase, afin de les conserver; mais ce vase s'est rompu
 » presque aussitôt.... Le lendemain, nous nous sommes de
 » nouveau rendus dans la chambre où se trouvait le pape
 » défunt pour procéder à l'inhumation; nous avons été suffo-
 » qués en entrant par une horrible puanteur qu'exhalait le
 » corps, ce qui nous a déterminés à procéder à un second
 » embaumement; nous avons remarqué que le visage était
 » enflé et d'une couleur brune, les mains noires et chargées
 » sur leurs parties extérieures de petites vessies élevées
 » d'une largeur de deux doigts et remplies de sérosités lixi-
 » vieilles. En outre, une grande quantité d'humeur séreuse,
 » mêlée de sang corrompu, dégouttait du cadavre par le côté
 » penché du lit, et coulait en abondance sur les dalles.

» Lorsque nous avons voulu enlever les habits pontificaux,
 » une grande partie de l'épiderme et du derme y est demeurée
 » adhérente; les ongles mêmes se sont détachés par l'effet des
 » plus légères secousses ou du moindre frottement, et tous
 » les cheveux sont restés sur le coussin qui soutenait la tête.
 » Sur le cadavre nous avons remarqué une ébullition, un
 » bouillonnement de fluide qui se montrait aux yeux sous
 » la forme de bulles qui éclataient et infectaient l'atmo-
 » sphère; ce qui nous a forcés, malgré quatre tentatives d'em-
 » baument, d'enfermer le corps dans la bière avec tous
 » les ornements pontificaux, et de ne point permettre qu'on
 » les exposât à la vénération des fidèles!.... »

Ainsi furent réalisées les menaces des jésuites, et accom-
 plies leurs sinistres prédictions!!!

PIE VI,

258^e PAPE.

JOSEPH II,
 empereur
 d'Allemagne.

LOUIS XVI,
 roi de France.
 RÉPUBLIQUE.

Élection simoniaque de Pie VI. — Caractère exécrationnel du nouveau
 chef de l'Église. — Ses mœurs infâmes. — Il maintient les décrets
 de Clément XIV relatifs aux jésuites, pour s'emparer des richesses
 de la congrégation. — Par compensation, il les autorise à fonder
 des établissements en Prusse, en Russie et à Liège. — Louis XVI,
 élève des jésuites, renouvelle contre eux les édits de son prédé-
 cesseur. — La noblesse, le clergé et les parlements se liguent
 contre les philosophes. — Bref du saint-père contre les Juifs. —
 Dessèchement des marais Pontins. — Népotisme de Pie VI. —
 Ses incestes. — Il renouvelle les crimes des Borgia, et marie
 son bâtard à sa fille. — Affreuses débauches dans la famille pon-
 tificale. — Prodigalités du saint-père envers ses mignons et ses
 bâtards. — Querelles entre les deux cours de Rome et de
 Vienne. — Joseph II opère d'utiles réformes dans le clergé de
 ses états. — Sa Sainteté se rend à la cour de l'empereur d'Alle-
 magne pour le convertir. — Comédie pontificale. — Pie VI
 échoue dans ses tentatives et revient à Rome. — Saturnales au
 Vatican. — Spoliations exercées par le pontife. — Procès scan-
 daleux entre le pape et la marquise Lepri. — Congrès d'Ems et
 séparation de l'Église d'Allemagne d'avec le saint-siège. — Toutes
 les puissances se déclarent ennemies de la cour romaine. — Ré-
 formes ecclésiastiques dans le duché de Toscane. — Scipion Ricci
 et les dominicaines de Pistoïa. — Pie VI anathématise le prélat